

Maîtrise foncière et gestion agricole des espaces naturels : quels outils à disposition des collectivités ?

Journée technique
Jeudi 15 octobre 2015 à Montreuil-Bellay



Aides financières pour l'acquisition foncière

Quelques financeurs potentiels dans les espaces à enjeux environnementaux :

- **Conseils Départementaux** (⇒ ENS)
- **Agences de l'Eau** (⇒ zones à enjeux de préservation de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques)
- **Conseils Régionaux** (⇒ Réserves naturelles régionales et autres programmes spécifiques)
- **Union européenne**
(⇒ Par ex : FEDER Plan Loire, ...)
- ...





2 0 1 3 - 2 0 1 8

Les aides financières
de l'agence de l'eau Loire-Bretagne

AIDES DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE (X^E PROGRAMME : 2013 - 2018)

Retrouvez tout le détail des aides et des redevances, les dossiers de demande de subvention et les règles générales d'attribution des aides du 10e programme sur :

www.eau-loire-bretagne.fr

(http://www.eau-loire-bretagne.fr/nos_missions/aides_financieres)



*Établissement public du ministère
chargé du développement durable*

Aides de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

⇒ Pour le bon état des eaux, cours d'eau et zones humides

Objet	Taux maxi	Conditions
Rétablir la continuité écologique et restaurer les cours d'eau altérés		
Acquisition foncière pour l'espace de mobilité des cours d'eau	50 %	Accord du conseil d'administration
Restaurer ou recréer les zones humides dégradées		
Acquisition de zones humides	70 %	
Avance remboursable aux Safer pour l'acquisition de zones humides	100 %	Remboursable sous 2 ans

Bénéficiaires : Collectivités (+ leurs groupements et établissements publics); Associations ; Propriétaires, concessionnaires d'ouvrages et l'Etat (DPF), dans l'objectif de continuité écologique

Aides de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

⇒ cf. Fiche « Agriculture » du Xe programme

Dans le domaine foncier , aides aux personnes publiques et privées pour :

- Adapter et pérenniser un usage des terres favorable au bon état des eaux
- Aménager l'espace pour lutter contre les transferts de polluants

Objet	Taux max	Conditions
Gestion foncière et usage des terres (contrats captages prioritaires et bassins algues vertes)		
Etudes foncières d'aide à la décision	70 %	
Acquisitions foncières, animation, et veille foncière	50 %	
Avance remboursable aux Safer pour l'acquisition de zones humides	100 %	Remb. sous 2 ans
Travaux et mise en gestion des parcelles acquises, dont boisement (hors ZH)	50 %	

Aides de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (X^e Programme : 2013 - 2018)

⇒ Pour l'eau potable

Objet	Taux maxi	Conditions
Mobiliser les ressources : retenues AEP, bassins de stockage, forages en eau souterraine		
Acquisitions foncières pour la préservation de ressources futures + Etudes associées	50 %	

Bénéficiaires :

Les collectivités, leurs groupements et leurs établissements publics

Aides de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

Conditions générales

- Dépôt de la demande d'aide financière avant tout engagement juridique ou début d'exécution d'opération.
- Cas des investissements
 - Pour les collectivités : Auto-financement ≥ 20 %
 - Pour les autres : Somme des aides publiques ≤ 80 %
- Conditions particulières des acquisitions foncières aidées:
 - **AEP** : Clause impliquant le maintien des objectifs initiaux et l'accord préalable de l'AELB avant toute modification ou transfert de la propriété du bien acquis
 - **ZH** : Fournir pour validation un plan de gestion dans l'année qui suit l'acquisition, conforme au document type.

Retrouvez tout le détail des aides et des redevances, les dossiers de demande de subvention et les règles générales d'attribution des aides du 10e programme sur : www.eau-loire-bretagne.fr

Parc naturel régional Loire Anjou Touraine

Notre patrimoine a de l'avenir

AIDES POUR LA MAITRISE FONCIÈRE DANS LES RESERVES NATURELLES REGIONALES



Réerves naturelles régionales

Les Réerves naturelles régionales (RNR) sont:

- **outil réglementaire** apte à garantir la **préservation d'un site naturel** « présentant un intérêt pour la faune, la flore, le patrimoine géologique ou paléontologique ou, d'une manière générale, pour la protection des milieux naturels ».
- Label régional, reconnaissant l'excellence environnementale d'un site.

Critères de classement en RNR

- Forte valeur patrimoniale du site proposé
- Superficie suffisante pour une gestion cohérente du milieu à protéger
- Durée de classement ≥ 6 ans
- Support pour l'éducation à l'environnement
- Représentativité des milieux naturels régionaux à protéger

Principes du classement en RNR

Procédure (résumé) :

- Demande officielle du propriétaire
- Identification de l'intérêt régional du site (diagnostic)
- Elaboration d'un plan de gestion sur 6 ans, validé par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
- Mise en œuvre du plan de gestion.

Délibération de classement en RNR définit :

- limites de la réserve,
- actions, activités, ..., réglementées, interdites ou encouragées
- Peut aussi porter sur les modalités de gestion

Réserves naturelles régionales



Aides de la région Pays de la Loire pour les RNR :

Bénéficiaires :

Propriétaires de terrains (publics ou privés) ou gestionnaires avec l'accord écrit du ou des propriétaires.

Nature et taux d'aide maximal :

- Diagnostic environnemental et socio-économique : 50 %
- Elaboration du Plan de gestion du site : 50 %
- Mise en œuvre du plan de gestion (opérations retenues par la Région) : 40% (50% pour les gestionnaires privés).

Réserves naturelles régionales Région Centre-Val de Loire

Aides de la région Centre pour les RNR :

Bénéficiaires :

Gestionnaire de la RNR, ou à défaut, propriétaire(s).

Taux d'aide maximal : 70 % (en 2014)

Nature des opérations financées

- Diagnostic environnemental et socio-économique, Elaboration du Plan de gestion du site
- Mise en œuvre du plan de gestion (génie écologique, études, travaux de restauration de milieux, équipement d'accueil du public et actions pédagogiques, ...)

Exemples croisés

Outils contractuels pour la gestion d'espaces à enjeux environnementaux

Table Ronde :

Erwan GUILLOU (LPO Anjou)
Jean-Louis BONNIN (Agriculteur)
Cécile OTTO-BRUC (CEN Centre)
Tanguy MARTIN (Terres de Lien)

